

**Sujet :** [INTERNET] remarques à l'attention du Commissaire Enquêteur concernant la demande d'autorisation environnementale sur le projet d'utilisation de la biomasse et de déchets de bois en substitution partielle du combustible gaz dans le four à chaux du site Balthazar et Cotte de La Buisse

**De :** > pascalepozzera (par Internet) <

**Date :** 20/02/2024 à 18:37

**Pour :** ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr

A l'attention de Mr ROUX,

Monsieur, nous souhaitons porter à votre connaissance quelques remarques mais aussi et surtout nos inquiétudes concernant le projet que Balthazar et Cotte envisage de mettre en place sur son unité de La Buisse.

Remplacer une partie du gaz par des bois de type A, du bois naturel et surtout de type B ( déchets de bois peints, vernis ...) est très inquiétant pour nous, les habitants du village. Il est même évoqué la possibilité de faire évoluer le projet avec d'autres déchets bois, graisses, huiles usagées ....

Quand on sait que la combustion du bois est une des principales origines de pollution aux particules fines, et qu'on est entrain d'interdire les foyers ouverts, quel intérêt, à part financier, d'envisager un tel projet .

Balthazar et Cotte voudrait nous faire croire que cette décision à du sens car réduction des gaz à effet de serre mais en contrepartie nous allons récupérer des particules fines, invisibles et particulièrement dangereuses pour la santé.

De plus pas de filtres efficaces et adaptés aux nouveaux rejets en dehors des seules manches filtrantes actuelles.

Enfin pas grand chose sur les risques liés au transport, au stockage de ces déchets avant combustion ni sur l'élimination des cendres résiduelles.

Et tout cela à deux pas des habitations et des écoles maternelles et primaires.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, en vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en compte mon remarques, nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Madame Pascale Pozzera, 1 Résidence les Tilleuls, La Buisse ( résident à La Buisse depuis 26 ans)